



Déclaration préliminaire de l'UNSA Education de l'Hérault
CDEN du 4 mai 2015

Monsieur le Préfet,
Madame La directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de l'Hérault,

Ce conseil départemental a pour objectif de se prononcer sur les moyens qui seront mis en œuvre dans les écoles et collèges du département à la rentrée 2015 et plus largement d'évoquer les relations entre les établissements scolaires et leur territoire.

Pour préparer cette rentrée, notre département se verra doté de moyens en personnels, surtout dans le premier degré en hausse, même si les défis restant à relever demeurent importants : une démographie départementale galopante, des indicateurs sociaux alarmants, un retard cumulé dans la scolarisation des enfants de moins de trois, des capacités de remplacement faibles.

Avant de rentrer dans les détails des documents préparatoires, l'UNSA Education souhaite formuler un certain nombre de questionnement.

En premier lieu, sous les directives de Mme Le Recteur d'Académie, les modalités d'attribution des dotations générales horaires pour les collèges, ont profondément changé notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues, dans un même temps, la Direction Départementale démultiplie l'étiquetage linguistique d'un grand nombre de poste d'enseignant du premier degré.

D'une part, qu'en est-il à ce jour de l'accompagnement des établissements du second degré qui doivent s'adapter sans délais aux nouvelles règles imposées sans concertation et d'autre part, ne serait il pas opportun de sursoir, comme l'UNSA Education vous l'a demandé, pour cette rentrée, au fléchage d'un très grand nombre de postes de professeur des Ecoles. Ces signaux contradictoires ne font qu'accroître les ressentiments des équipes pédagogiques et renforce la défiance des acteurs et des usagers envers l'Institution.

En second lieu, la nouvelle carte de l'Education Prioritaire doit être présentée aujourd'hui, l'UNSA Education renouvelle sa demande que des mesures mises en œuvre pour l'accompagnement des écoles qui sortiront de ce périmètre ou pour celles étiquetées « orphelines » soient présentées exhaustivement dans un document annexé.

En dernier lieu, l'UNSA Education de l'Hérault, veut rappeler ici, une fois de plus son engagement à faire vivre les valeurs de la République.

Quelques semaines après les assises pour la mobilisation de l'école et des ses partenaires pour les valeurs de la République, organisées dans plusieurs lieux du département – pour lesquelles l'UNSA Education regrette la faible volonté d'y associer le maximum de

personnels - il convient de vous alerter sur la faiblesse de l'Etat dans certaines villes du département.

Comment expliquer à nos collègues et nos partenaires, que certaines municipalités refusent de participer à la mise en place des dispositifs en direction des « moins de trois ans », alors que cette volonté publique s'adresse aux publics les plus défavorisés.

Comment expliquer que la deuxième commune du département pourtant si attachée à vêtir ses petits écoliers de blouses uniformes, ne mette pas tout en œuvre pour solutionner les sur-effectifs des écoles publiques du centre ville – situation que l'UNSA Education dénonce depuis plus de 5 ans.

En cette période de bouleversement de la géographie administrative territoriale, il est urgent de faire se rapprocher les collectives locales et l'Ecole. Ne serait il pas d'actualité que partout sur notre territoire se rencontrent les élus locaux, les personnels et les parents d'élèves pour refaire de l'Ecole Publique la priorité de tous ?

En organisation responsable et réformiste, l'UNSA Education de l'Hérault, même si elle prend acte de l'écoute de la direction départementale sur certaines situations, souhaite des réponses et sera très attentive à toutes les réponses que vous apporterez à ces interrogations émanant des personnels.